



**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL 19 FÉVRIER 2024**

- 1. OUVERTURE**
 - 1.1. Mot de la mairesse
Réponses aux questions reçues (Règlement 1265, art. 21)
 - 1.2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 19 février 2024
- 2. ADMINISTRATION**
 - 2.1. Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 15 janvier 2024 et de la séance extraordinaire du 29 janvier 2024
 - 2.2. Autorisation – Procédures judiciaires – Barrage rue des Souchets
 - 2.3. Octroi de contrat – Plan de mobilité active
 - 2.4. Reconduction de la division du territoire de la Ville de Sainte-Adèle en districts électoraux
 - 2.5. Autorisation de signature – Entente avec la Chambre de commerce
 - 2.6. Avis de renouvellement de statut de « zone touristique »
 - 2.7. Participation de membres du conseil – Autorisation de dépenses – Gala de la Nuit Adéloise – 20 avril 2024
 - 2.8. Participation de membres du conseil – Autorisation de dépenses – Dîner conférence avec François-William Croteau
- 3. FINANCES ET TRÉSORERIE**
 - 3.1. Aucun point
- 4. RESSOURCES HUMAINES**
 - 4.1. Autorisation de signature – Lettre d'entente CBU#47 – Syndicat des travailleuses et travailleurs cols bleus de la Ville de Sainte-Adèle – Plage
- 5. TRAVAUX PUBLICS**
 - 5.1. Adjudication – Achat d'une chargeuse rétrocaveuse de 2023 ou plus récente
 - 5.2. Reconduction de contrat – Services d'entretien ménager – Bâtiments municipaux
 - 5.3. Reconduction de contrat – Vêtements de travail pour les cols bleus
- 6. SERVICES TECHNIQUES**
 - 6.1. Octroi de mandat – Surveillance des travaux – Traverse piétonne sur la 117 – Place des citoyens
 - 6.2. Autorisation de paiement – Dépassement de coût – Plan et devis pour travaux de drainage
 - 6.3. Autorisation de signature – Autorisation de travaux et servitude
 - 6.4. Autorisation de paiement – Recommandation #5 - Démolition, construction et aménagement – Chalet du lac Rond
 - 6.5. Octroi de contrat – Fourniture et livraison de chlore liquide pour 2024
 - 6.6. Autorisation de signature – Demande d'aide financière – Programme PRIMEAU 2023
- 7. URBANISME**

Demandes de dérogations mineures

 - 7.1. Lot 5 064 991, rue Champfleury
 - 7.2. 2255, rue du Ruisseau-Saint-Louis
 - 7.3. 1420, rue des Arbrisseaux
 - 7.4. Lot 5 065 482, rue Rolland
 - 7.5. 1013, rue Valiquette

- 7.6. Demandes d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 51-55, rue Morin
 - 555, boulevard de Sainte-Adèle
 - 453, chemin Pierre-Péladeau
 - 1013, rue Valiquette
 - Lot 5 065 620, rue du Faîte
 - 7.7. Autorisation de signature – Servitude de sentier – chemin du Mont-Loup-Garou
 - 7.8. Premier projet de résolution – Demande PPCMOI – chemin du Lac-Léon
 - 7.9. Subvention pour le remboursement des frais d'inscription au programme de Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) pour 2024
 - 7.10. Énoncé de vision – Schéma d'aménagement de la MRC
 - 7.11. Demande d'urbanisme – Refus – Demande de modification réglementaire
- 8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**
- 8.1. Nomination – Membres du comité patrimoine
 - 8.2. Autorisation – Convention de services avec le Réseau-Biblio des Laurentides
 - 8.3. Demande d'aide financière – Appel de projets destiné aux bibliothèques publiques autonomes pour l'année 2023-2025 – Désignation d'un mandataire
 - 8.4. Subvention pour le développement des collections de la bibliothèque 2024 – Autofinancement
 - 8.5. Autorisation pour dépôt de subvention – Programme Signature Innovation – Troisième appel de projets
 - 8.6. Autorisation pour dépôt de subvention – Fondation de la Faune
 - 8.7. Demande de reconnaissance OBNL
 - 8.8. Octroi de contrat – Services professionnels et location de sonorisation et d'éclairage – Soirées Nostalgia 2024
 - 8.9. Autorisation – Tour du silence
 - 8.10. Autorisation de signature – Protocole d'entente avec Pickleball Ste-Adèle
- 9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 9.1. Sécurité routière – École Chante-au-Vent
- 10. AVIS DE MOTION**
- 10.1. Futur règlement 1290-3 modifiant le *Règlement 1290 concernant les terrasses*
 - 10.2. Futur règlement 1314-2021-Z-12 modifiant le *Règlement de zonage numéro 1314-2021-Z* visant à modifier les dispositions relatives aux corridors de bruit, en concordance avec le *Schéma d'aménagement* et certaines dispositions générales
 - 10.3. Futur règlement 1314-2021-PC-5 modifiant le *Règlement sur les permis et certificats numéro 1314-2021-PC* visant à ajouter des dispositions visant les demandes de permis de construction sur un terrain situé dans une zone de contrainte sonore majeure
 - 10.4. Futur règlement 1314-2021-PIIA-2 modifiant le *Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 1314-2021-PIIA* visant à supprimer le chapitre 12 sur les objectifs et critères relatifs à l'implantation à l'intérieur des corridors de bruit (Autoroute 15 et certains tronçons de la route 117)

11. RÈGLEMENTS

- 11.1. Règlement 1347 décrétant un emprunt de 3 732 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection routière des rues du Skieur et Chantovent et une partie d'aqueduc de la rue du Skieur – ADOPTION
- 11.2. Règlement 1348 décrétant un emprunt de 235 000 \$ pour les travaux de stabilisation des talus de la rue Valiquette et la construction d'un nouveau réseau de drainage – ADOPTION
- 11.3. Premier projet de règlement 1314-2021-Z-12 modifiant le *Règlement de zonage numéro 1314-2021-Z* visant à modifier les dispositions relatives aux corridors de bruit, en concordance avec le *Schéma d'aménagement* et certaines dispositions générales – ADOPTION
- 11.4. Premier projet de règlement 1314-2021-PC-5 modifiant le *Règlement sur les permis et certificats numéro 1314-2021-PC* visant à ajouter des dispositions visant les demandes de permis de construction sur un terrain situé dans une zone de contrainte sonore majeure – ADOPTION
- 11.5. Premier projet de règlement 1314-2021-PIIA-2 modifiant le *Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 1314-2021-PIIA* visant à supprimer le chapitre 12 sur les objectifs et critères relatifs à l'implantation à l'intérieur des corridors de bruit (Autoroute 15 et certains tronçons de la route 117) – ADOPTION

12. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- 12.1. Dépenses effectuées en vertu du Règlement 1333 :
 - a. Incompressibles – Fonds d'administration – 1 505 912,56 \$ pour la période du 30 décembre 2023 au 5 janvier 2024.
 - b. Incompressibles – Fonds d'administration – 589 876,05 \$ pour la période du 6 au 12 janvier 2024.
 - c. Incompressibles – Fonds d'administration – 622 479,36 \$ pour la période du 13 au 19 janvier 2024.
 - d. Incompressibles – Fonds d'administration – 1 083 506,51 \$ pour la période du 20 au 26 janvier 2024.
 - e. Incompressibles – Fonds d'administration – 676 598,75 \$ pour la période du 27 janvier au 2 février 2024.
 - f. Incompressibles – Fonds d'administration – 27 165,92 \$ pour la période du 3 au 9 février 2024.
 - g. Liste des comptes à payer au montant de 1 003 021,67 \$ pour le mois de décembre 2023 comprenant certaines factures du mois de janvier 2024 totalisant un montant de 210 912,55 \$
 - h. Engagements au montant de 709 241,82 \$ pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2024.
- 12.2. Dépôt du certificat de la greffière – Procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement d'emprunt numéro 1344
- 12.3. Dépôt du certificat de la greffière – Procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement d'emprunt numéro 1346
- 12.4. Dépôt – Rapport sur la gestion contractuelle
- 12.5. Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche mécanicien au Service des travaux publics
- 12.6. Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d'une employée contractuelle au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- 12.7. Dépôt – Rapport sur dépassement de coût – location de pelle
- 12.8. Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Vacances compensatoires
- 12.9. Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d'une employée contractuelle au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- 12.10. Dépôt – Mesures disciplinaires – suspension
- 12.11. Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d'une employée contractuelle à la direction générale

13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

Règlement 1265, art.22

Tout membre du public qui pose une question orale doit :

- Débuter son intervention en s'identifiant avec son nom et prénom;
- S'adresser au président en terme poli et ne pas utiliser un langage injurieux, grossier ou diffamatoire;
- Poser une seule question dans un délai maximum de 3 minutes;
- Un membre du public peut poser une nouvelle question seulement après épuisement de la liste des personnes ayant données leur nom, mais également avant la fin du délai prévu pour la période de question.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance

(s) Ariane Bélanger

Mme Ariane Bélanger
Greffière adjointe et archiviste